**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 89 (1962)

Heft: 3

**Artikel:** Jeux et coutumes de chez nous : [suite]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-232721

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Jeux et coutumes de chez nous

par Charles MONTANDON

11



Nos montagnes connaissent toujours la joyeuse montée à l'alpage, la poya des Fribourgeois, suivie de la désalpe, qui se faisait autrefois à la Saint-Denis, avec les vaches pomponnées et enrubannées, portant toupins et clochettes, sauf si le maître est mort dans l'année. Sur la montagne, on a fait le repas de la choupaye. Le Pays d'Enhaut connaissait le fochai (de l'allemand « Viehzeit », temps du bétail), qui était une danse sur le pré au moment de l'inalpe.

Les brandons se défendent encore ici et là dans la campagne vaudoise; ils sont l'équivalent de la faie jurassienne, de l'alouille genevoise et de la fâille valaisanne concurrencée par le populaire carnaval, du reste de même origine. Si la Foire aux chèvres pittoresque de Brent sur Montreux a disparu, on voit de nouveau les Feux de la Saint-Jean sur les sommets jurassiens. Estavayer-le-Lac a sa fête des « Bastians » et Tavannes a lancé avec succès une Fête des saisons.

Il y a aussi la cassée des noix sur le rebord du « boillon » et le reçat de la fin des récoltes. Les Fribourgeois, qui dansent peut-être encore la coraule sur certaines places publiques, ont la Fête des Rois et son traditionnel gâteau, le bon Saint-Nicolas (notre Bon Enfant, le Klaus alsacien); et les pantagruéliques bénichons et recrotzons, où l'on mange la cuchaule et une moutarde spéciale à base de cougnârde (les Vaudois font encore parfois le vin cuit, ou résiné, transformé en cougnârde par l'adjonction de fruits). Bénichon est une contraction patoise de « bénédic-

tion », tout comme Carmintran signifie « Carême entrant ».

Les Neuchâtelois, eux, mangent la taillaule; ils ont la plus belle fête des Vendanges du pays, suivie par celles de Sion, Morges et Lutry. Les vendanges ont gardé leurs traditions, la remolée payant le grappillon oublié, le bouquet sur la dernière bossette, le nom fantaisiste de la nouvelle récolte. Quant aux Vaudois, spécialistes du bricelet, ils font de la boucherie une véritable fête et se « rengoûment » de gâteaux aux pruneaux le jour du Jeûne! Deux de leurs villages ont, comme Genève, leur particulier, reconnaissance d'avoir été épargnés miraculeusement, voici des siècles, l'un d'un éboulement et l'autre de la grêle; si Epesses a laissé déperdre son jeûne, Chavannes-le-Veyron a conservé le sien.

La Suisse romande a quatre « communes libres » : celles de Tous-Vents à Sion, d'Ouchy à Lausanne, des Bedzus à Morges et de Saint-Gervais à Genève. Les anciennes courses aux œufs n'ont pas partout disparu ; les garçons bouchers de Lausanne les pratiquent en-

core, de même que les gens de Chavornay. Si, à cause des interdictions, le charivari peu à peu disparaît (cette fredaine nocturne des jeunes gens sous les fenêtres des nouveaux mariés se nommait au Valais bouzin), si la mavougne n'est plus qu'un souvenir à Chavannes-le-Chêne, la vougue genevoise et savoyarde reste vivante et d'autres traditions sont reprises avec succès, par exemple le bal sur les pavés de la Palud, à Lausanne, où les paysannes du marché portent de nouveau le costume campagnard.

Nos traditions et coutumes ont droit à l'existence ; elles sont le grain de sel de notre vie. Leur valeur et leur richesse ont été démontrées maintes fois, récemment encore par Mlle Anne-Marie Redard. Certaines ont disparu, ainsi la borde, antique réjouissance des jeunes gens. Il en est qui demeurent : le vauquille (match de quilles), la Fête des fontaines au Val-de-Travers, la Foire des quartettes et la lugée du Pays d'Enhaut (la dernière a son équivalent en Engadine, la schlitteda, de même que nos fêtes de modzenis), la Fête des cerises à La Béroche, celle des rhododendrons en Gruyère; il y a la Confrérie des Vignerons de Vevey et sa fête magnifique, et la Compagnie des Vignolants de Neuchâtel. Il arrive encore qu'on jette du riz ou du blé sur la mariée (c'est la vieille tradition celte du barnâclo); dans les temples de certains villages (Bavois, par exemple), les hommes sont traditionnellement assis à gauche et les femmes à droite.

Nous n'irons pas plus loin pour aujourd'hui, mais nous ne voudrions pas oublier le sympathique « Banquet de Cornier », qui chaque année réunit les autorités de Moudon à l'occasion de la visite des domaines communaux; sur la table, bien en vue, ce couplet en vieux parler dû à l'un de nos bons patoisants:

Du grand tein, a Cornî, on vein fére la fîta; Noûtrè brâvè z'anchan, qu'avant dza bouna tît, L'an arrindzî tot cein. Dainse, ti lè quatre an, Lè prècau dau Conset sè fan biau et galan! Van vesetâ lè boû, dian bondzor ai grandzîre, Guegnan se lè grandzî galésamein s'ein tire, Se l'an dè ballè vatsè, prau fain, bouna messon, Se fau rapetassî dè tsoûse a lau méson! Mâ, lo pe biau momein dè cllia balla tenâbllie Sè bâille a Cornî, intor dè grantè trâbllie, lô on sè trauve bein, au coutset dau paï Por bantiettâ adrâ et por sè rèdzoï!

Nos us et coutumes sont le sourire de ce que l'on a appelé « le visage aimé de la patrie ». Conservons-les fidèlement, précieusement, toutes les fois qu'ils peuvent s'adapter à notre vie moderne. Y a-t-il plus belle devise que « Nous maintiendrons! »?

### DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

. aux annonceurs du

CONTEUR ROMAND

## Banque Cantonale Vaudoise

fondée en 1845 40 agences et bureaux

Sécurité

Discrétion